

## **"AIDE AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR"**

### **ADAMA**

Président : Pierre Chalvidan

Siège social : Françoise FLOT 49, rue Jeanne d'Arc 94160 SAINT-MANDÉ (33) 01 43 28 57 46  
[FRFLOT@wanadoo.fr](mailto:FRFLOT@wanadoo.fr)

<http://association-adama.net>

### **LA LETTRE D'ADAMA - N°60**

**Mai 2017**

Chères amies, chers amis,

Il y a exactement **20 ans**, la première promotion de familles installait son village sur les terres au Moyen-Ouest malgache ! C'est dans l'heureuse mémoire de cet évènement fondateur que les **20 associations** qui composent désormais le réseau ASA-France se sont retrouvées, comme chaque année, les 12 et 13 mai à Lyon autour de Jacques Tronchon, Président de l'ASA, Michèle Rakotomanga, Présidente de son conseil d'administration et Léonce Wing-Kong, Directeur.

Deux journées particulièrement intenses de convivialité et de travail. Au programme, notamment, l'examen d'un audit général demandé par ASA à un cabinet indépendant pour évaluer, précisément, l'impact de ces **20 ans d'activité**. Audit qui confirme la pertinence du rôle joué pour la réinsertion des familles en grande précarité et leur acheminement vers l'autonomie. Tout en suggérant, comme il se doit, les rectifications nécessaires. Cet automne, sur la zone de migration (CASA 3), c'est la **20<sup>ème</sup> promotion** qui prendra possession de son village (les hommes ont déjà quitté le CASA 2 pour en achever la construction), tandis que la 21<sup>ème</sup> se prépare. Et le dynamisme des activités ne faiblit pas : modernisation du Centre des Métiers Ruraux (CMR) qui forme les nouvelles générations, rénovation de l'internat et construction d'un réfectoire, ouverture du lycée, production d'huiles essentielles pour augmenter le produit des activités génératrices de revenus (AGR)... etc.

Ne faiblit pas non plus le soutien des associations, dont la nôtre, qui, avec une belle constance, maintiennent d'année en année leur soutien au fonctionnement de l'ASA. Autre axe important de travail : la mise au point d'un certain nombre de textes essentiels appelés à composer une sorte de « charte éthique » : comment mettre en œuvre un projet d'investissement, des conseils pour les voyages solidaires, des principes directeurs pour les missions et les reçus fiscaux après abandon de frais... Sans oublier la mise en chantier, sous la houlette de Monique Rey, d'un ouvrage relatant la totalité de l'aventure de l'ASA. Enfin, nous avons, - comment dire ? - honoré... à regret, le départ de Jean-Louis Courbon, secrétaire d'ASA-France, qui a accompli un énorme travail... Mais il reste conseiller juridique du Président, Paul Malartre, et c'est une manière délicate de nous rappeler que, là aussi, il faut penser à la relève... !

Nous aurons l'occasion de parler de tout cela lors de notre **AG-vente du 25 novembre** à Saint-Mandé et, pour rester sous le signe du chiffre 20, nous envisageons d'y partager **le repas malgache des 20 ans d'ADAMA** que nous n'avons pu, hélas, organiser l'an dernier compte tenu des tristes évènements de l'été... L'artisanat, la vanille et le poivre sont déjà arrivés !

Nous vous donnerons aussi des nouvelles du pays dogon où, malgré les obstacles, les écoles luttent pour se maintenir avec un soutien financier accru de notre part. Un nouveau projet est en train de mûrir pour favoriser l'insertion professionnelle des élèves, projet qui pourrait réactiver notre équipe-jeunes.

Et nous vous donnerons aussi, vraisemblablement, des nouvelles fraîches du Centre AÏNA puisque André Julian et Chantal Couzineau projettent une nouvelle mission de soutien.

Vous aurez plus de précisions dans la circulaire d'automne, mais n'oubliez pas de consulter notre nouveau site et surtout l'excellent site d'ASA-France.

Un grand merci à celles et à ceux qui nous ont déjà adressé leur contribution 2017. En vous souhaitant à toutes et à tous un très bel été.

Pierre CHALVIDAN avec Dominique et tous les membres du Bureau :  
Françoise FLOT, Patrice GUERRINI, André JULIAN, Xavier PETIT, Guy COCHET

## ADAMA

### APPEL à COTISATION 2017

- Compte tenu de la diversification de nos actions, nous vous offrons la possibilité d'affecter vos dons.

- Pensez à la formule du prélèvement automatique mensuel ou trimestriel. Elle est simple, permet d'étaler les contributions et nous garantit une stabilité.

ADAMA délivre des reçus fiscaux donnant droit à réduction d'impôts. Cette réduction est égale à **66 %** de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Lorsque vous donnez :	Il vous en coûte :
30€	10,20 €
60 €	20,40 €
100 €	34 €

**Merci de répondre dans les meilleurs délais** (en n'oubliant pas de joindre ce bulletin)

### BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT

- NOM, FAMILLE, INSTITUTION :

Adresse :

Tel.:

E.mail

( ) J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'Association ADAMA et verse la cotisation de :  
30 € (demi-tarif pour les étudiants)      60 €      100 €      Autre

( ) Je ne renouvelle pas mon adhésion et ne souhaite plus recevoir les courriers ADAMA.

#### (chèque à l'ordre d'ADAMA)

A renvoyer à Françoise FLOT 49 rue Jeanne d'Arc 94160 SAINT-MANDE

Je souhaite que ces sommes soient prioritairement affectées à :

- ( ) Fonctionnement ADAMA
- ( ) Centre de Promotion AÏNA à Manakara
- ( ) Aide aux Sans-Abri à Tananarive
- ( ) Aide à la Scolarisation des Enfants du pays Dogon
- ( ) Sans précision particulière

**Important !** Afin de réduire nos coûts de fonctionnement, nous adressons désormais par internet une bonne partie de nos circulaires. Si vous souhaitez rentrer dans cette procédure d'envoi, merci de l'indiquer clairement avec votre adresse email lisiblement libellée, sinon merci de nous envoyer **3 timbres** avec votre cotisation.

Fait à

le

Signature